



A9011202

Passation des Marchés par voie électronique

Du 16 au 20 avril 2018

Introduction

Grâce aux développements technologiques récents, la passation des marchés par voie électronique (e-procurement) se présente aujourd'hui comme un élément clé qui, par ces systèmes et processus dématérialisés, permet d'améliorer l'efficacité, l'efficacité, la transparence et la concurrence dans l'exécution des opérations de passation des marchés publics.

Les initiatives en matière de dématérialisation de la commande publique rencontrent souvent des contraintes d'ordre légal, technologique, sécuritaire ou encore technique. Les autorités compétentes en matière des marchés publics manquent également souvent d'une vision claire par rapport aux avantages de la dématérialisation et elles ne possèdent pas toujours les connaissances approfondies à propos des technologies disponibles et des risques associés à la dématérialisation. Ces contraintes ont pour conséquence de ralentir, voire de freiner, la marche en route vers la dématérialisation de la commande publique et vers les bénéfices s'y rattachant.

La commande publique dématérialisée contribue de manière significative au processus de transformation de l'administration publique rendant la « mécanique bureaucratique » plus légère, accessible, efficace et efficace en particulier par la simplification des procédures de passation des marchés, par la réduction des coûts transactionnels, de ceux relatifs à la tenue des documents et dossiers physiques et par la diminution des coûts d'archivage et de recherche. Les systèmes de base de données permettent également de collecter de façon automatisée et systématique l'information relative aux marchés publics. Ces données permettent ultimement de produire rapidement et à moindre coût des statistiques et des indicateurs que les autorités compétentes en matière de régulation et de contrôle des marchés publics et de lutte contre la corruption pourront analyser.

Objectif du cours

Ce cours a pour objectif de préparer les participants à jouer un rôle actif dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet visant à l'implantation de la passation des marchés par voie électronique (e-procurement)

au niveau d'une organisation ou d'une administration désireuse d'accélérer leurs démarches vers la dématérialisation des processus de passation des marchés.

L'objectif est que les participants comprennent les contraintes juridiques et techniques de tels systèmes et les avantages qu'ils offrent pour accroître la transparence et pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des opérations d'approvisionnement. Différents modèles sont présentés.

Profil des participants

Responsables des organes de régulation et de contrôle des marchés publics; responsables de base de données de l'administration publique; spécialistes de la passation des marchés des projets financés par les IFI; responsables des approvisionnements et acheteurs au niveau des administrations publiques et des organisations internationales; consultants actifs dans le domaine.

Contenu du cours

Le cours porte sur les thèmes suivants :

- technologies de l'information innovatrices et administration publique;
- introduction à la passation des marchés par voie électronique : définitions, concepts et principes;
- processus et méthodes de passation des marchés par voie électronique;
- cadre légal permettant la mise en place d'un système de passation des marchés par voie électronique;
- infrastructure technologique de base et environnement favorable au développement du système;
- les principaux modèles et solutions utilisés.

Coût de participation

Le coût de participation à ce programme d'une semaine est de 2 215 euros, ce qui inclut les **frais didactiques** (1 600 euros) et les **frais de subsistance** (615 euros).

Pour vous inscrire en ligne, allez à l'adresse suivante:
<http://intranetp.itcilo.org/STF/A9011202/fr>